















LES ÉQUIPES



WORLD TEAM **EDUCATION FIRST** USA



WORLD TEAM **COFIDIS** FRA



WORLD TEAM **AG2R CITROËN** FRA



WORLD TEAM **GROUPAMA FDJ** FRA



WORLD TEAM **MOVISTAR** ESP



WORLD TEAM **ARKEA SAMSIC** FRA



PRO TEAM **LOTTO DSTNY** BEL



PRO TEAM **ISRAEL PREMIER TECH ISR**



PRO TEAM **CAJA RURAL ESP**



PRO TEAM **TOTAL ENERGIES FRA**



PRO TEAM **EUSKALTEL-EUSKADI** ESP



PRO TEAM **KERN PHARMA ESP**



PRO TEAM **UNO X** NOR



PRO TEAM **BURGOS BH ESP**



CONTINENTAL **NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

FRA



CONTINENTAL **CIC U NANTES ATLANTIQUE** FRA



CONTINENTAL **ELECTRO HIPER EUROPA ESP**

Au sommet du Géant de Provence.

C'est un réel bonheur de voir notre épreuve grandir au fil des années. Je tiens à remercier le CIC pour son soutien sans faille depuis 2020. Sa marque de confiance renouvelée pour les trois prochaines années à nos côtés est une immense fierté pour toute l'équipe organisatrice. Elle nous permet surtout de pérenniser notre épreuve.

Le changement de nom de notre course a vocation à renforcer son identité. Ainsi, le 13 juin prochain, le CIC Mont Ventoux vivra une cinquième édition avec toujours le Géant de Provence et les routes de notre région comme décors majestueux. Le tout sera ainsi mis en lumière par les meilleurs coureurs du peloton à la lutte sur l'une des ascensions les plus mythiques, et retransmis en direct télévisé partout dans le monde.

Le passage en UCI ProSeires, le deuxième échelon mondial, est aussi une marque de confiance immense de la part de l'Union cycliste internationale. Nous saurons être à la hauteur.

Lucie & Nicolas Dénivelé Challenges®



LUNDI 12 JUIN 2023

17H-19H Permanence accréditations à l'espace Culturel de Vaison la Romaine

17H-18H Retrait des dossards, vérification des licences.

18H15 Réunion des directeurs sportifs avec le président du Jury et le directeur de course.

MARDI 13 JUIN 2023

9H30 Accueil des équipes

9H45 Réunion sécurité OBLIGATOIRE pour tous les pilotes échelon course,

animée par le président du jury

9H45-10H45 Présentation des coureurs et signature de la feuille de départ

10H50 Mise en grille des coureurs sur la ligne de départ, et des directeurs sportifs

à l'arrière du peloton.

11H00 Départ fictif11H05 Départ lancé

15H30 Arrivée du premier coureur au sommet du Mont Ventoux

15H40 Cérémonie protocolaire au sommet du Mont Ventoux

15H-18H Permanence d'arrivée à l'espace Culturel de Vaison la Romaine,

salle de presse, secrétariat.



Team vivez en relief C'est reparti!





" Quatre ans que nous soutenons la course CIC Mont Ventoux..."

Cela fait maintenant 4 ans que nous soutenons la course CIC Mont Ventoux et encourageons les coureurs sur les pentes mythiques de ces routes chargées d'histoire!

Fidèle à son identité de banque régionale, les actions du CIC en matière de mécénat et sponsoring sont définies au plus près des territoires. Acteur

majeur de l'économie locale, nous soutenons depuis 160 ans les initiatives de ceux qui agissent en faveur du développement économique et de l'attractivité de nos régions.

Soutenir le cyclisme et plus particulièrement en compétition, c'est s'engager dans la durée pour favoriser sa progression au plus haut niveau. Au travers de ce partenariat et en écho avec celui de la Fédération Française de Cyclisme, le CIC souhaite bien évidemment valoriser les performances sportives mais aussi encourager la pratique du vélo par tous pour ses bienfaits sur la santé et sa contribution à la transition écologique.

Notre position d'acteur bancaire de référence auprès des entreprises nous confère la responsabilité d'être attentifs à ces enjeux et à leurs répercussions. C'est dans cet état d'esprit et en écho avec notre politique RSE que nous avons construit des solutions personnalisées, pour accompagner nos clients dans leur transition écologique, numérique et énergétique.

Face à l'ampleur de la crise climatique et au creusement des inégalités, notre groupe va plus loin et a créé en 2023, le dividende sociétal. Chaque année, 15% de notre résultat net consolidé sera mobilisé pour construire un monde plus durable et plus solidaire.

À travers le statut d'entreprise à mission, CIC encourage les transformations positives de notre monde, celles qui permettront l'émergence de nouveaux modèles de croissance durable au cœur de nos territoires.

Sur ce parcours où les coureurs devront gravir le mythique Géant de Provence, la volonté individuelle devra composer avec la force de l'équipe. Deux valeurs qui nous sont chères. Nous espérons y retrouver un public de passionnés, respectueux de ce bel espace naturel et heureux de participer à cette grande fête du cyclisme.

Bonne course à tous les coureurs et rendez-vous au sommet le mardi 13 juin prochain!

Eric Cotte

Directeur Général de CIC Lyonnaise de Banque





" Le CIC Mont-Ventoux gravit les échelons aussi rapidement qu'un cycliste professionnel grimpe le Mont Chauve! ... "

Nouvelle année, nouvelle édition, nouveau nom et nouvelle série : 2023 est placée sous le signe de l'inédit pour l'ancien CIC Mont-Ventoux Dénivelé Challenges, qui devient aujourd'hui le CIC Mont-Ventoux. Promue en ProSeries,

le CIC Mont-Ventoux gravit les échelons aussi rapidement qu'un cycliste professionnel grimpe le Mont-Chauve! Un évènement à ne pas rater sur notre territoire, quelques semaines avant le Tour de France, qui, une fois n'est pas coutume, ne passera pas en Région Sud cette année. Que le meilleur gagne!

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Président délégué de Régions de France









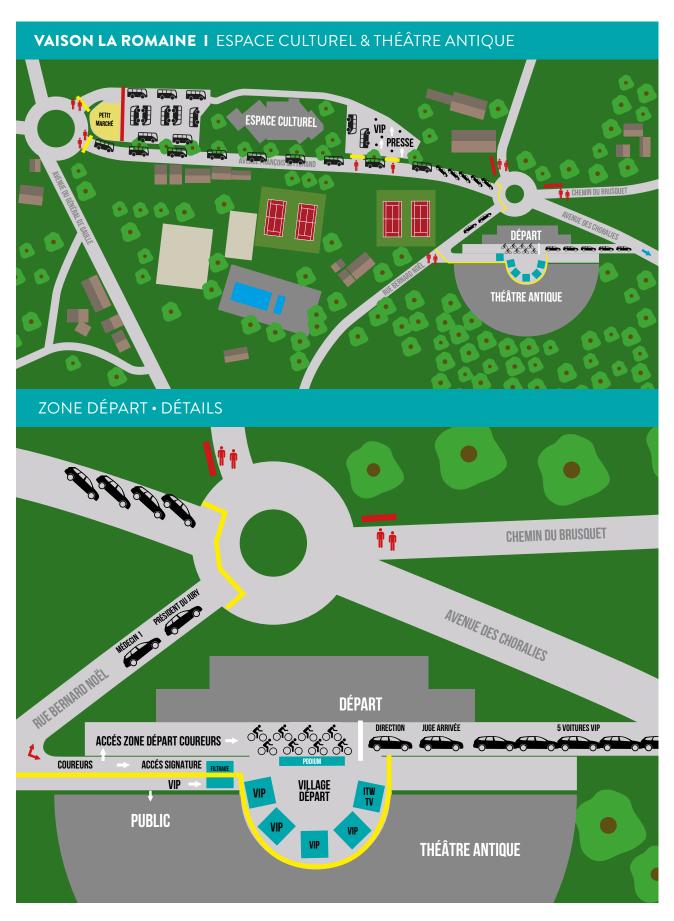
LOCALISATION



INSTALLATION DE DÉPART

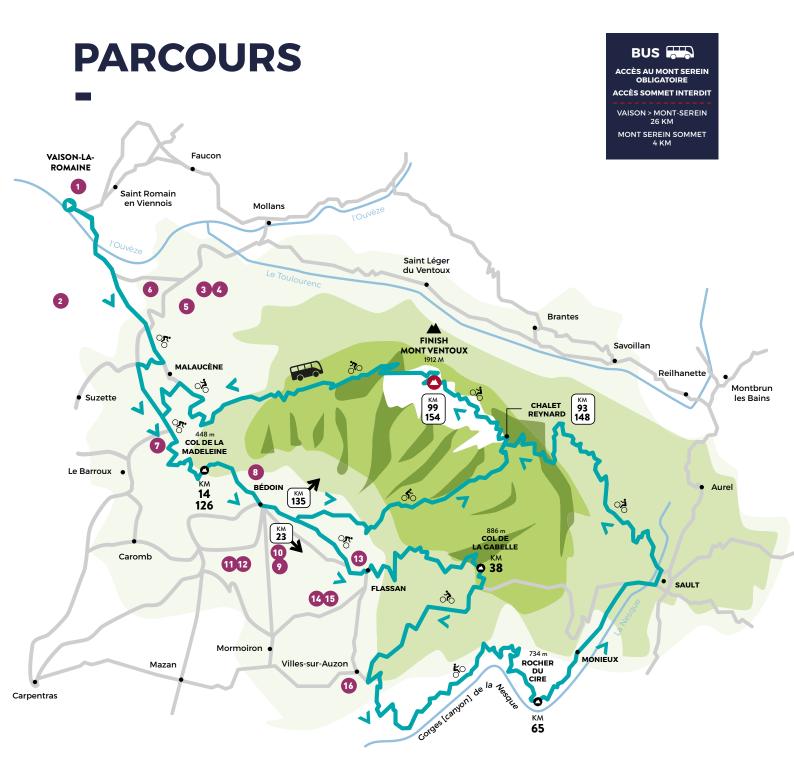
THÉÂTRE ANTIQUE **ESPACE CULTUREL** PARKING COUREURS, PRESSE, ORGANISATION, INVITÉS VILLAGE PARTENAIRES PRÉSENTATION DES COUREURS **PERMANENCE** SALLE DE PRESSE DÉPART du Nord P Gendarmerie ili P Ħ Vestiges de Puymin Rue Sabine R. du Co Burrus Allée de La Villasse Passage Cloitre Vestiges de La Villasse Taulignan 은 **PPO** Cours P Cours Esplanade Y. Meffre Cours COURS H. Fabre Rue Avenue 냥 Ferry Jules Avenue du Cou Quai P P L'OUVEZE Rue des Aulnes de Verdun Quai Cèdres

ZONE DÉPART



HORAIRES DE PASSAGE

				KM	KM	HOR/	AIRES I	DE PAS	SAGE	
LIEU	INDIC	ATIONS	Route	KM Parcourus	KM Restants	32	35	38	40	42
Nomes Tules Marten	DEPART FICTIF			0	156	km/h 11:00	km/h 11:00	km/h 11:00	km/h 11:00	km/h 11:00
Avenue Jules Mazen Rue de la Duranette	ETROIT	A GAUCHE		(0,05)	150	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
Avenue Général de Gaulle - Vaison la Romaine	ETIKOTI	TOUT DROIT		(0,1)						
Avenue Francois Mitterand	Rond point	A DROITE	D975	(0,2)						
"Théatre Antique"	Rond point	TOUT DROIT	D975	(0,5)						
Avenue des Choralies	Rond Point	TOUT DROIT	D938	(1)						
	Ralentisseurs	TOUT DROIT	D938	(1,5)						
	Terre plein	TOUT DROIT	D938	(1,7)						
Camping "Carp Diem"	Terre plein			(2,3)						
Pont "Valentin"	Rétrécissement	VOIE DE DROITE	D938	(2,6)						
Pont "Valentin"		A GAUCHE	D938	(2,7)						
D938 - ROUTE DE MALAUCENE	DEPART REEL Ilot central	TOUR PROIT	D938	0	153	11:05	11:05	11:05	11:05	11:05
Le Crestet - DRAPEAU JAUNE Le Crestet	Rond point	TOUR DROIT TOUT DROIT	D938 D938	1,2 1,2	151,8 151,8	11:07 11:07	11:07 11:07	11:06 11:06	11:06 11:06	11:06 11:06
Route de Malaucène		de terre plein	D938	1,2	151,0	11:07	11:07	11:08	11:06	11:00
Entrée MALAUCENE - CR D938/D90	Succession	A DROITE	D938/D90	6,8	146,2	11:03	11:16	11:15	11:15	11:14
CR D90/Chemin Plan de Laval ROUTE ETROITE		A GAUCHE	D330/D30	8,2	144,8	11:20	11:19	11:17	11:17	11:16
CR Chemin Plan de Laval / D938 1ER PASSAGE		A DROITE		10.3	142.7	11:24	11:22	11:21	11:20	11:19
,		A GAUCHE	D938/D19	11	142	11:25	11:23	11:22	11:21	11:20
COL DE LA MADELEINE	DEBUT GPM		D19	11,5	141,5	11:26	11:24	11:23	11:22	11:21
COL DE LA MADELEINE	FIN GPM		D19	13,3	139,7	11:29	11:27	11:26	11:24	11:24
	Descente sinueu	se et sans visibilité	D19	13,3	139,7	11:29	11:27	11:26	11:24	11:24
Descente Col de la Madeleine - DRAPEAU JAUNE	Virage dang	ereux à droite	D19	17	136	11:36	11:34	11:31	11:30	11:29
Entrée BÉDOIN - DRAPEAU JAUNE	Ilot central	TOUT DROIT	D19	19,4	133,6	11:41	11:38	11:35	11:34	11:32
	Ralentisseurs	TOUT DROIT	D19	19,6	133,4	11:41	11:38	11:35	11:34	11:33
D974 - BEDOIN	Rond point	A GAUCHE	D974	19,9	133,1	11:42	11:39	11:36	11:34	11:33
CR D974/D19		A DROITE	D974/D19	21,7	131,3	11:45	11:42	11:39	11:37	11:36
Entrée FLASSAN CR D19/D217	Ralentisseurs	TOUT DROIT	D19/D217	26,1	126,9	11:53	11:49	11:46	11:44	11:42
FLASSAN COL DE LA GABELLE ROUTE RUGUEUSE	Rétrécissement	TOUT DROIT JT GPM	D217 D217	26,3 26.6	126,7 126.4	11:54 11:54	11:50 11:50	11:46 11:47	11:44 11:44	11:42 11:43
RAVITAILLEMENT AUTORISÉ	DEBU	JI GPM	D217 D217	30	126,4	12:01	11:50	11:47	11:44	11:45
START ECOZONE 1			D217	36.3	116,7	12:13	12:07	12:02	11:59	11:56
FINISH ECOZONE 1			D217	36,6	116,4	12:13	12:07	12:02	11:59	11:57
COL DE LA GABELLE / CR D217/D1 DESCENTE RAPIDE	FIN GPM	A DROITE	D217/D1	36,9	116,1	12:14	12:08	12:03	12:00	11:57
Entrée de Villes Sur Auzon	Ralentisseu	ır / Terre plein	D1	45,4	107,6	12:30	12:22	12:16	12:13	12:09
CR D1/D942 Direction Gorges de la Nesque - DRAPEAU JAUNE	Mobilier Urbain	EPINGLE GAUCHE	D1/D942	45,6	107,4	12:30	12:23	12:17	12:13	12:10
GORGE DE LA NESQUE	DEBUT GPM		D942	45,7	107,3	12:30	12:23	12:17	12:13	12:10
GORGE DE LA NESQUE - Attention Sangliers	FIN GPM		D942	64,4	88,6	13:05	12:55	12:46	12:41	12:37
Entrée Monieux	Succession of	le ralentisseurs	D942	67,9	85,1	13:12	13:01	12:52	12:46	12:42
CR D942/D1		A DROITE	D942/D1	71,8	81,2	13:19	13:08	12:58	12:52	12:47
Traversée de La Loge	Terre plein	TOUT DROIT	D942	72,6	80,4	13:21	13:09	12:59	12:53	12:48
CR D942/Route vers Mont Ventoux ROUTE ETROITE	Terre plein	A GAUCHE		73	80	13:21	13:10	13:00	12:54	12:49
CR D164 vers Mont Ventoux	DEBUT GMP	gauche 180°	D164	73,8 73.8	79,2 79.2	13:23 13:23	13:11 13:11	13:01 13:01	12:55 12:55	12:50
MONT VENTOUX (lere montée)	DEBUT CMP									12:50
START ECOZONE 2 FINISH ECOZONE 2			D164 D164	74 74,3	79 78,7	13:23 13:24	13:11 13:12	13:01 13:02	12:56 12:56	12:50 12:51
D164/D974 CHALET REYNARD 1ER PASSAGE		TOUT DROIT	D164/D974	92,1	60,9	13:57	13:42	13:30	13:23	13:16
SOMMET MONT VENTOUX 1ER PASSAGE	FIN GPM	1001 BROH	D974	98,3	54,7	14:09	13:53	13:40	13:32	13:25
DESCENTE RAPIDE AVEC VIRAGES EN EPINGLES			D974	98,3	54,7	14:09	13:53	13:40	13:32	13:25
D974/D164A Station Mont Serein	Rond point	TOUT DROIT	D974	104,4	48,6	14:20	14:03	13:49	13:41	13:34
Entrée Malaucène - fin descente	Mobilier Urba	in / Ralentisseur	D974	119	34	14:48	14:29	14:12	14:03	13:55
CR D974/D938	Virage e	en équerre	D974/D938	119,2	33,8	14:48	14:29	14:13	14:03	13:55
D938-Route de Carpentras	Rond point	A GAUCHE	D938	119,5	33,5	14:49	14:29	14:13	14:04	13:55
START ECOZONE 3			D938	119,6	33,4	14:49	14:30	14:13	14:04	13:55
FINISH ECOZONE 3			D938	119,9	33,1	14:49	14:30	14:14	14:04	13:56
CR D938 / Chemin Plan de Laval 2EME PASSAGE		TOUT DROIT	D938	122	31	14:53	14:34	14:17	14:08	13:59
CR D938/D19		A GAUCHE	D938/D19	122,7	30,3	14:55	14:35	14:18	14:09	14:00
COL DE LA MADELEINE	DÉBUT GPM		D19	123,2	29,8	14:56	14:36	14:19	14:09	14:01
COL DE LA MADELEINE	FIN GPM		D19	125	28	14:59	14:39	14:22	14:12	14:03
December Col do la Madalaire DDADEALL ZALINE		se et sans visibilité		125	28	14:59	14:39	14:22	14:12	14:03
Descente Col de la Madeleine - DRAPEAU JAUNE Entrée BÉDOIN - DRAPEAU JAUNE	Virage dang	ereux à droite TOUT DROIT	D19 D19	128,7 131,2	24,3 21,8	15:06 15:11	14:45 14:49	14:28 14:32	14:18 14:21	14:08 14:12
EIRICO DEDOIN DRAPEAU JAUNE	Ralentisseurs	TOUT DROIT	D19	131,4	21,6	15:11	14:49	14:32	14:21	14:12
D974 - BEDOIN	Rond point	A GAUCHE	D19 D974	131,4	21,8	15:11	14:50	14:32	14:22	14:12
D974 - Route du Mont Ventoux	DEBUT GPM	TOUT DROIT	D974	131,8	21,2	15:12	14:50	14:33	14:22	14:13
CR D974/D19 Direction le Mont Ventoux		A GAUCHE	D974	133,4	19,6	15:15	14:53	14:35	14:25	14:15
Traversée Sainte Colombe			D974	135,3	17,7	15:18	14:56	14:38	14:27	14:18
Virage Saint Estève			D974	137,3	15,7	15:22	15:00	14:41	14:30	14:21
CHALET REYNARD 2EME PASSAGE		A GAUCHE	D974	146,7	6,3	15:40	15:16	14:56	14:45	14:34
Col des Tempête			D974	152,2	0,8	15:50	15:25	15:05	14:53	14:42
Dernier virage avant l'arrivée	Dérivation	on véhicule	D974	152,9	0,1	15:51	15:27	15:06	14:54	14:43
		- ARRIVEE	D974	153	0	15:51	15:27	15:06	14:54	14:43



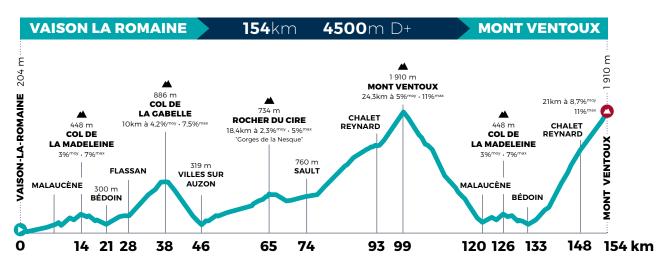


LES VIGNOBLES DE L'AOC VENTOUX Cave les Vignerons du Mont Ventoux Cave la Romaine Chêne Bleu 10 Domaine de la Massane Domaine de Champ-Long 11 Domaine le Van Terre de Ghaya Mas Oncle Ernest Domaine Talès 13 Domaine les Patys Grange de Louiset Le Mas des Flauzières Cave de Beaumont du Ventoux 15 La ferme St Pierre Domaine le Contrebandier Cave Terraventoux



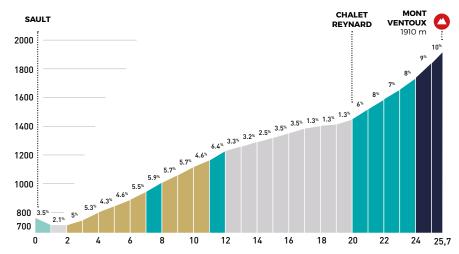


PROFILS

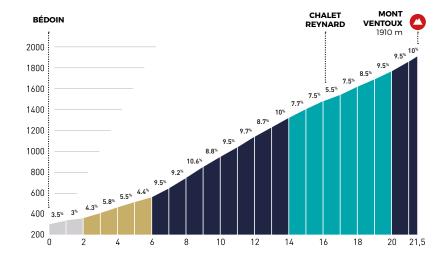


Première ascension par Sault.





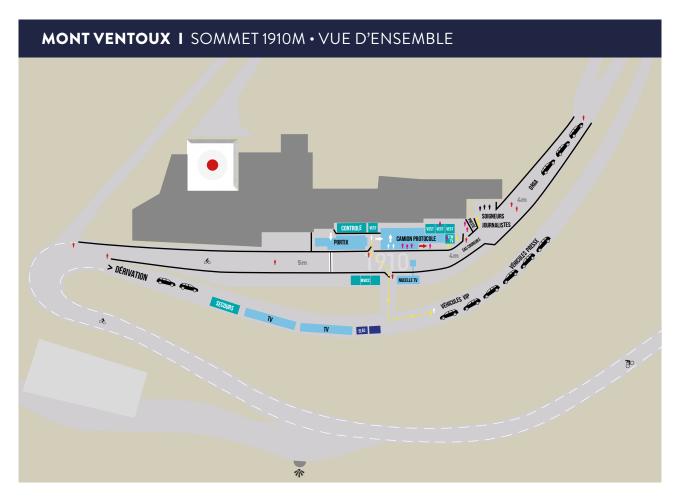
Deuxième ascension par Bédoin.

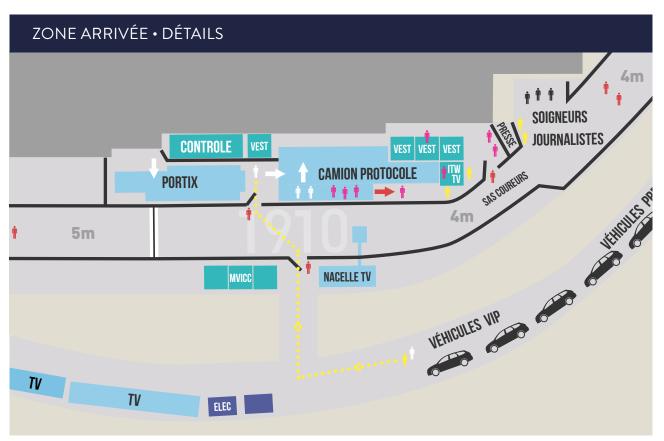






ZONE ARRIVÉE





RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1: ORGANISATION

L'épreuve CIC Mont Ventoux est organisée par l'association GFNY Mont Ventoux, 300 Avenue Ulysse Fabre, 84110 Vaison la Romaine, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le 13 Juin 2023 au départ de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) sur une distance de 154 km (+3km de départ fictif). Le KMO est situé à l'issue des 3km de parcours fictif, à la sortie de la ville.

ARTICLE 2: TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Pro Séries. L'épreuve est classée en classe M1-UCI ProSéries. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants aux 40 premiers coureurs classés pour le classement UCI Europe Tour Hommes Elite et le classement mondial Hommes Elite UCI:

1 ^{er} : 200 pts	2 ^è : 150pts	3 ^è : 125pts
4 ^è : 100pts	5 ^è : 85pts	6 ^è : 70pts
7 ^è : 60pts	8 ^è : 50 pts	9 ^è : 40pts
10 ^è : 35pts	11 ^è : 30pts	12 ^è : 25pts
13 ^è : 20pts	14 ^è : 15pts	15 ^è : 10pts
16 ^è : 5pts	17 ^è : 5pts	18 ^è : 5pts
19 ^è : 5pts	20 ^è : 5pts	21 ^è : 5pts
22 ^è : 5pts	23 ^è : 5pts	24 ^è : 5pts
25 ^è : 5pts	26 ^è : 5pts	27 ^è : 5pts
28 ^è : 5pts	29 ^è : 5pts	30 ^è : 5pts
31 ^è : 3pts	32 ^è : 3pts	33 ^è : 3pts
34 ^è : 3pts	35 ^è : 3pts	36 ^è : 3pts
37 ^è : 3pts	38 ^è : 3pts	39 ^è : 3pts
40 ^è : 3pts		

ARTICLE 3: PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, sur invitation de l'organisateur, l'épreuve est ouverte aux équipes UCI World Teams (dans la limite de 70%), aux équipes UCI Pro Teams, aux équipes continentales UCI du pays, aux équipes continentales UCI étrangères (max 2), à l'équipe nationale du pays de l'organisateur.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipes est de minimum 5 coureurs et de maximum 7 coureurs.

Les bulletins d'engagements doivent être effectués sur l'imprimé officiel de l'UCI et adressé à :

CIC Mont Ventoux - 300 av Ulysse Fabre - 84110 Vaison la Romaine, ou par email à :

info@denivelechallenges.com

ARTICLE 4 : PERMANENCE (DEPART - ARRIVEE)

La permanence d'accueil se tient le Lundi 12 Juin 2023 de 17h à 19h à l'espace culturel de Vaison-la-Romaine, 105 Avenue François Mitterrand.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 17 h à 18h.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires est fixée à 18h15 à la permanence.

La permanence d'arrivée se tient, le mardi 13 Juin 2023 de 15h à 18h à l'espace culturel de Vaison-la-Romaine, 105 Avenue François Mitterrand.

ARTICLE 5: ORGANISATION DU DEPART

Les coureurs ou les commissaires devront signer la feuille de départ entre 09h45 et 10h45 sur le stand de l'organisation installé à proximité du podium de présentation des équipes, lui-même situé à proximité du parking coureurs.

Ils devront se présenter à la signature par équipe complète, selon un horaire précis qui sera indiqué aux Directeurs Sportifs par l'organisation.

Appel des coureurs 10h50, départ à 11h00.

ARTICLE 6: RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz.

ARTICLE 7: ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par VITTA ASSISTANCE au moyen de 3 véhicules d'assistance (2 voitures et 1 moto) afin d'assurer le dépannage aux coureurs.

ARTICLE 8 : SERVICE MEDICAL

Conformément aux articles 1.2.060, 1.2.062 du règlement UCI, l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins, composé de deux médecins urgentiste et de deux ambulances. En revanche, conformément aux articles 1.1.006 et 1.1.002, les coureurs et accompagnateurs d'un groupe sportif doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement) qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course.

La liste des hôpitaux les plus proches sera communiquée dans le Guide technique.





ARTICLE 9: RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements sont libres à partir du kilomètre 30 sauf dérogation de la part du Collège des Commissaires en cas de forte chaleur.

ARTICLE 10 : DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur (Article 2.3.039 du règlement UCI).

ARTICLE 11: CLASSEMENT

Les classements suivants seront établis :

Le classement général de l'épreuve CIC Mont Ventoux (Classement établi selon l'ordre d'arrivée).

Pour participer au classement général de l'épreuve, tout concurrent devra terminer l'épreuve dans les délais.

ARTICLE 12: PRIX

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 18 800 € réparti en 20 prix de la façon suivante :

1 ^{er} : 7 515 €	2 ^è : 3 760 €	3 ^è : 1 875 €
4 ^è : 935 €	5 ^è : 745 €	6 ^è : 565 €
7 ^è : 375 €	8 ^è : 375 €	9 ^è : 375 €
10 ^è : 190 €	11 ^è : 190 €	12 ^è : 190 €
13 ^è : 190 €	14 ^è : 190 €	15 ^è : 190 €
16 ^è : 190 €	17 ^è : 190 €	18 ^è : 190 €
19 ^è : 190 €	20 ^è : 190 €	

ARTICLE 13 : CONTROLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage Française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage s'effectuera au terme de la course au sommet du Mont Ventoux, à proximité de la zone d'arrivée dans le mobil-home prévu à cet effet.

ARTICLE 14: PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter en tenue au protocole pour la remise des Trophées:

• Le vainqueur, le deuxième et le troisième du classement de l'épreuve :

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée. En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'organisateur se réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non-remise des primes.

Dès l'arrivée, le vainqueur de l'épreuve devra accorder une interview aux chaînes de télévisions diffusant l'épreuve en direct, dans un stand installé à proximité du podium.

ARTICLE 15: PENALITES

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury et des commissaires désignés en application des règlements généraux de l'UCI. Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 16: DERIVATION

Une dérivation obligatoire sera mise en place avant la ligne d'arrivée pour les véhicules y compris les motos. Un régulateur sera présent pour aiguiller les véhicules. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de la direction de l'organisation, des commissaires, du médecin officiel et le directeur sportif du vainqueur arrivant détaché avec une avance d'au moins une minute conformément à l'article 2.3.006 du règlement UCI.

ARTICLE 17 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la protection de l'environnement et conformément à la campagne écologique menée par l'UCI, il est demandé aux coureurs et aux suiveurs de ne jeter aucun déchet sur la chaussée et aux abords de celle-ci. Le Mont Ventoux étant classé « Réserve de Biosphère » par l'U.N.E.S.C.O et site « Natura 2000 », il est d'autant plus important de ne pas se délester de ses déchets durant l'ascension de ce dernier, en dehors des zones aménagées. 3 « Eco zones » sont mises en place sur le parcours (km 36,3 ; km 74 ; km 119,6).

ARTICLE 18: FORCE MAJEURE

En cas de vents très violents, tempête de neige/ grêle empêchant l'accès au sommet du Mont Ventoux, l'arrivée se fera au Chalet Reynard, à 6km du sommet. La décision sera prise par le Président du Jury en concertation avec le Directeur de Course et les services de préfecture, et sera annoncée aux directeurs sportifs.

maregionsud.fr

0







ection de la Communication et de la Marque Region Sud / photo : Adobe Stock

Nous soutenons nos licenciés, nos clubs, nos bénévoles à tous les niveaux avec un plan rugby de plus de 5 millions d'euros. En 2023, la France et la Région Sud seront le cœur battant de la planète rugby. Nous sommes prêts à vous accueillir! »

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Président délégué de Régions de France



Ça, c'est le Succl





ORGANISATION

DIRECTION

Directeur de course Nicolas GARCERA 06 13 41 11 53

MEMBRES DU JURY

Président du jury Max MICHAUD Commissaire 1 Laurent BASTIEN Commissaire 2 Rodolphe CRAMETE Juge à l'arrivée Anthony MARCOUX Commissaire moto 1 Patrice PION Commissaire moto 2 Nicolas SIGAL

ORGANISATION

Flotte véhicules officiels PEUGEOT DE LUCA Dépannage neutre VITTA Radios VITTA - Françic HOTTELET 06 03 03 51 41

Radio Tour Claude DESCHASEAUX Référent parcours et sécurité Louis SOHIER 07 60 26 88 36

Régulateur David CHAUVIN

Motos info VITTA - François MILLOT

Sécurité échelon course Gendarmerie 84 & Moto Portage Sécurité

Médecin - référent COVID-19 Alain TOUAIBIA 07 82 26 73 66 Ambulances FFSS 84 M. Thibaut BRAVAIS 06 62 72 17 23

Responsable permanence Lucie HIEGEL Responsable village départ Team MVICC

Responsable ligne arrivée Franck SOLERIEU

Camion / Arche d'arrivée PORTIX

Structure VIP: PORTIX, relations VIP: Nicolas GARCERA

Responsable chaperons & contrôle anti-dopage Team MVICC

Opérations presse **YP MEDIAS, Olivier BONIN** 06 59 13 13 25

Responsable protocole Lucie HIEGEL

Chronométrage / photo finish / classements STS

Ecran géant **PORTIX**

Fléchage / Déflechage / Ecozones Franck Solerieu & Nicolas IMBALZANO

Catering **PEYREROL**

Prévision météo Bastien DALMASSO "Météo 84"

ANIMATION

Daniel MANGEAS & Vincent DIDELOT

MÉDIAS

Relations presse YP MEDIAS, Olivier BONIN 06 59 13 13 25 Photographe officiel Agence ZOOM, James START Coordination TV La chaine L'ÉQUIPE Réalisateur Frédéric GODART Moyens de production TV AMP VISUAL Diffuseur France La chaine L'ÉQUIPE Droits TV monde Nicolas GARCERA 06 13 41 11 53

En direct dès 13h00 sur la Chaine L'ÉQUIPE

























Centres de Décisions Régionaux CIC Avec un partenaire proche, c'est plus simple d'avancer.

Au CIC, nos chargés d'affaires disposent d'un vrai pouvoir de décision pour vous permettre de réagir vite et bien. Comme vous, nous savons que simplicité et efficacité sont des atouts indispensables pour avancer aujourd'hui.

& 04 37 23 61 03



Construisons dans un monde qui bouge.